



TRENTE-TROISIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point 13 de l'ordre du jour provisoire



ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES ET MEMBRES ASSOCIES

Demande d'admission de Saint-Marin en qualité de Membre

Le Directeur général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée de la Santé la demande ci-jointe présentée par la République de Saint-Marin en vue de son admission en qualité de Membre de l'Organisation mondiale de la Santé. Cette demande, en date du 18 mars 1980, a été reçue par le Directeur général le 25 mars 1980 et communiquée à tous les Membres le 3 avril 1980 conformément à l'article 115 du Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé.

Département des Affaires étrangères

République de Saint-Marin

Réf. N° 3290/Aa/89

18 mars 1980 (An 1679 de la
République)

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de la République de Saint-Marin a décidé de demander, conformément à l'Article 6 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, son admission en qualité de Membre de cette Organisation. En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier d'inscrire la présente requête à l'ordre du jour de la Trente-Troisième Assemblée mondiale de la Santé qui s'ouvrira le 5 mai 1980 à Genève, pour examen.

En attendant que l'Assemblée mondiale de la Santé se prononce et pour pouvoir néanmoins suivre les travaux de ladite Assemblée, le Gouvernement de la République de Saint-Marin se propose d'envoyer à Genève une délégation d'observateurs; je vous saurais gré de vouloir bien accueillir ces représentants en cette qualité.

Ces représentants, pourvus des pouvoirs nécessaires, seront également porteurs d'une lettre d'acceptation de la Constitution de l'OMS. Je vous saurais gré de vouloir bien, après que l'Assemblée de la Santé se sera prononcée, recevoir cette lettre d'acceptation pour la transmettre au Secrétaire général des Nations Unies par les voies les plus rapides pour être déposée entre ses mains, en application de l'article 79 de la Constitution.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma haute considération.

LE SECRETAIRE D'ETAT
(Giordano Bruno Reffi)

Monsieur le Docteur Halfdan Mahler
Directeur général
Organisation mondiale de la Santé
Avenue Appia
1211 Genève

= = =